

## A PROPOS DU PENTATHLON

---

Une très intéressante brochure a paru ces temps derniers à Copenhague, sous la signature de M. Eugène S. Schmidt à qui la *Dansk Idræts Forbund* et les sports danois en général ont tant d'obligations. L'auteur y traite du Pentathlon et le fait en toute connaissance de cause, ayant largement contribué à en répandre la pratique dans les milieux sportifs scandinaves.

M. Schmidt commence par établir que le Pentathlon était, comme son nom l'indique d'ailleurs assez clairement, une quintuple épreuve portant sur : la course, le saut, le lancement du disque, le lancement du javelot, la lutte. Savoir dans quel ordre s'accomplissaient ces divers exercices est une question assez oiseuse. Cet ordre au reste fut-il toujours le même ? Rien ne le garantit. Une seule chose semble certaine, c'est que la lutte survenait en dernier lieu. Plusieurs témoignages s'accordent à en faire foi. L'usage du Pentathlon remonte sans doute très loin dans le passé. Historiquement, c'est à la dix-huitième Olympiade (l'an 708 avant J. C.) qu'il nous apparaît pour la première fois. Venait-il d'autre part ? Nous l'ignorons. Par contre Olympie n'en conserva point le monopole. Au temps des guerres contre les Perses, il figurait au programme des jeux Neméens. Il se disputait également à Athènes. Par la suite il fit partie de tous les festivals athlétiques organisés dans un grand nombre de villes grecques. Le piédestal du buste du fameux Timon d'Elis énumérait, d'après Pausanias, tous les Pentathlons dont cet athlète était sorti vainqueur et la liste en était fort longue. Nous possédons les noms de cinquante-deux champions en tout. Leurs noms, en général, n'apparaissent pas parmi les gagnants des autres championnats ; le fait est logique et prouve qu'alors comme aujourd'hui les divers genres d'entraînement ne pouvaient pas se superposer efficacement.

Nous avons pourtant le record d'un sauteur dont la réputation était grande et qui gagna en outre deux pentathlons et une épreuve de course. C'était le fameux Phayllos de Crotone dont Hérodote relate les exploits et qui prit part à la bataille de Salamine avec d'autres Crotoniens résidant comme lui dans l'Hellade, sur un

navire équipé et monté par eux. En tenant compte de la différence entre les pieds olympique et delphique, on arrive à traduire très exactement en un chiffre de seize mètres trente-cinq la distance sautée par Phayllos. Impossible de se refuser à en conclure que le saut du Pentathlon ait été un triple saut, ce que les Anglais appellent : hop, step and jump. Seize mètres ne pourraient être atteints autrement. Du reste, les recherches faites dans la *Palestra* d'Olympie par le professeur Hueppe de Prague ont confirmé archéologiquement cette supposition. Est-ce là une raison pour imposer aux Pentathlètes d'aujourd'hui un triple saut? M. Schmidt est de cet avis, mais nous ne voyons pas que les Grecs soient à blâmer pour avoir inscrit le saut ordinaire de pied ferme dans le Pentathlon des Jeux de 1906.

L'épreuve de course, comme on le sait, avait lieu non pas sur une de nos belles pistes cendrées ou herbues d'aujourd'hui, mais sur un terrain mou et agrémenté de sable rapporté. C'est une conception très défendable du sport de la course ; elle doit donner des coureurs moins parfaits comme style mais mieux outillés utilitairement parlant, car celui qui est accoutumé à courir sur un mauvais sol court d'autant mieux sur un bon ; dans le cas inverse, nulle accoutumance ne se produit. En tous les cas, ceci suffit à établir que le Pentathlon moderne ne saurait ressembler identiquement au Pentathlon antique. M. Schmidt lui-même, si anxieux soit-il de réaliser cette identité, ne propose pas d'imposer aux concurrents une piste de sable tant il sent l'impossibilité de la leur faire accepter.

Alors pourquoi ne pas reconnaître tout de suite que le javelot tenait dans le Pentathlon antique la place du tir? Il ne figurait pas là comme épreuve de lancer. Le lancer était représenté par le lancement du disque. Le javelot était une arme. Sa longueur devait approcher d'un mètre cinquante et sa grosseur dépasser légèrement celle d'un doigt d'homme. Le javelot portait un lien léger et solide d'une longueur appropriée et fixé, soit en son milieu soit à son extrémité, lien dont un bout demeurait dans la main du lanceur après le départ de l'arme.

A propos du disque, on s'est beaucoup disputé tant sur son poids et sa nature que sur la façon de le lancer. Le disque paraît avoir été précédé par un poids de forme ronde qui lui céda par la suite une suprématie incontestée. Il a pu y avoir des disques formés de matériaux variés, de pierre, de fer, de bronze... Leur poids aussi

varia. Celui de Schliemann est très léger. Celui trouvé dans le lit de l'Alphée pèse sept kilos ; il y en a au musée de Berlin et au British Museum qui pèsent, l'un trois kilos, l'autre cinq kilos et demi. Le diamètre ordinaire paraît avoir été entre vingt cinq et trente cinq centimètres. M. Schmidt croit — avec beaucoup de gens compétents — que la manière de lancer le disque était libre. On sait l'effort tenté par les Hellènes pour imposer aux concurrents une attitude déterminée qu'ils jugent classique. Des flots d'encre ont déjà coulé, depuis dix ans que la controverse a été ouverte à ce sujet, et nous éviterons aujourd'hui d'aborder cette question.

En ce qui concerne la lutte, cinquième et dernière épreuve du Pentathlon, M. Schmidt est d'avis comme le Finlandais Heikel, qu'elle s'accomplissait debout et ne se continuait pas à terre, que toutes les prises étaient admises et qu'il fallait pour y mettre fin que le vainqueur ait renversé trois fois son adversaire.

Tel était l'antique Pentathlon. Nous le résumerons en disant qu'il comprenait : le saut, la course, un exercice de lancer (le disque), un exercice de tir (le javelot) et une des formes de l'escrime (la lutte). Il nous semble donc que les modernes resteraient tout à fait dans l'esprit de l'institution en faisant figurer dans leur Pentathlon le tir et l'escrime tels qu'ils les pratiquent, en y maintenant la course et le saut qui sont de tous les temps et en laissant la cinquième place au lancer, soit du disque soit du poids. Il est parfaitement certain que la préoccupation de nos grands ancêtres sportifs fut d'encourager la formation de l'*all-round man* ; seulement les Anglais qui étaient, il y a cinquante ans, bien plus spécialistes encore qu'aujourd'hui, appliquèrent cette expression à leurs seuls « athletic sports », ne faisant point entrer en ligne de compte les sports de défense. C'est pourquoi leur championnat est inintéressant et ne prouve rien. D'autre part, la restauration pure et simple du Pentathlon ne risque-t-elle pas de tourner à l'anachronisme puéril ?... à quoi rime de nos jours le lancement du javelot, surtout accolé au lancement du disque ? Qu'on nous pardonne ce blasphème mais le nouveau programme français des épreuves de « débrouillards » nous paraît s'inspirer plus directement de la théorie antique du Pentathlon que les restitutions *ad integrum* que l'on tente d'en faire ici et là.

Telles ne sont pas très certainement les conclusions de M. Schmidt. Mais sa savante et captivante étude invite à la dis-

cussion d'un sujet qu'il a été fort bien inspiré en portant en ce moment devant une opinion publique rendue désormais plus attentive aux problèmes de la culture physique.

---

## SIMPLICITÉ PRINCIÈRE

---

L'empereur Guillaume II a toujours aimé les sports et non point d'un amour platonique mais d'un amour agissant. Il les pratique en grand nombre; il les encourage tous. Mais nécessairement son exemple et ses efforts n'ont cessé de revêtir quelque chose d'*impérial*. Son héritier, S. A. I. le Kronprinz, plus libre de ses mouvements et de son attitude, y apporte par contre, un entrain, un éliberté, une simplicité absolument charmantes; il les pratique non pas impérialement mais juvénilement et la gracieuse princesse héritière s'associe à son époux dans le même esprit. On conte — nous n'affirmons pas que l'anecdote soit authentique, nous osons seulement l'espérer — on conte que naguère le Kronprinz, excellent cavalier, n'hésitait pas à braver les arrêts auxquels l'empereur le condamnait en pareil cas, pour le plaisir de monter en course; le voici maintenant qui, deux ans de suite, se rend avec la princesse à Saint-Moritz pour participer aux courses de « bobs » dans lesquelles, cette fois, il est arrivé second. Déjà le roi de Suède, Gustave V, alors prince héritier, avait gagné des championnats de tennis et le jeune roi d'Espagne a, plus d'une fois, pris part à des poules aux pigeons d'où il sort d'ailleurs, généralement vainqueur. Il y a toutefois quelque chose de plus primesautier encore, de plus spontanément sportif dans ce geste du Kronprinz, se mêlant là-haut à la foule des enthousiastes de la piste; et le geste a plus fait que bien des discours et bien des fondations de prix pour encourager le peuple allemand à une culture intensive des sports. Il marque aussi d'un trait définitif l'importance du développement sportif dans la vie des princes. Machiavel devrait remonter des Enfers pour ajouter à son toujours célèbre traité un chapitre documenté sur ce sujet. Nul ne peut nier que les sports bien compris, de façon sévère et